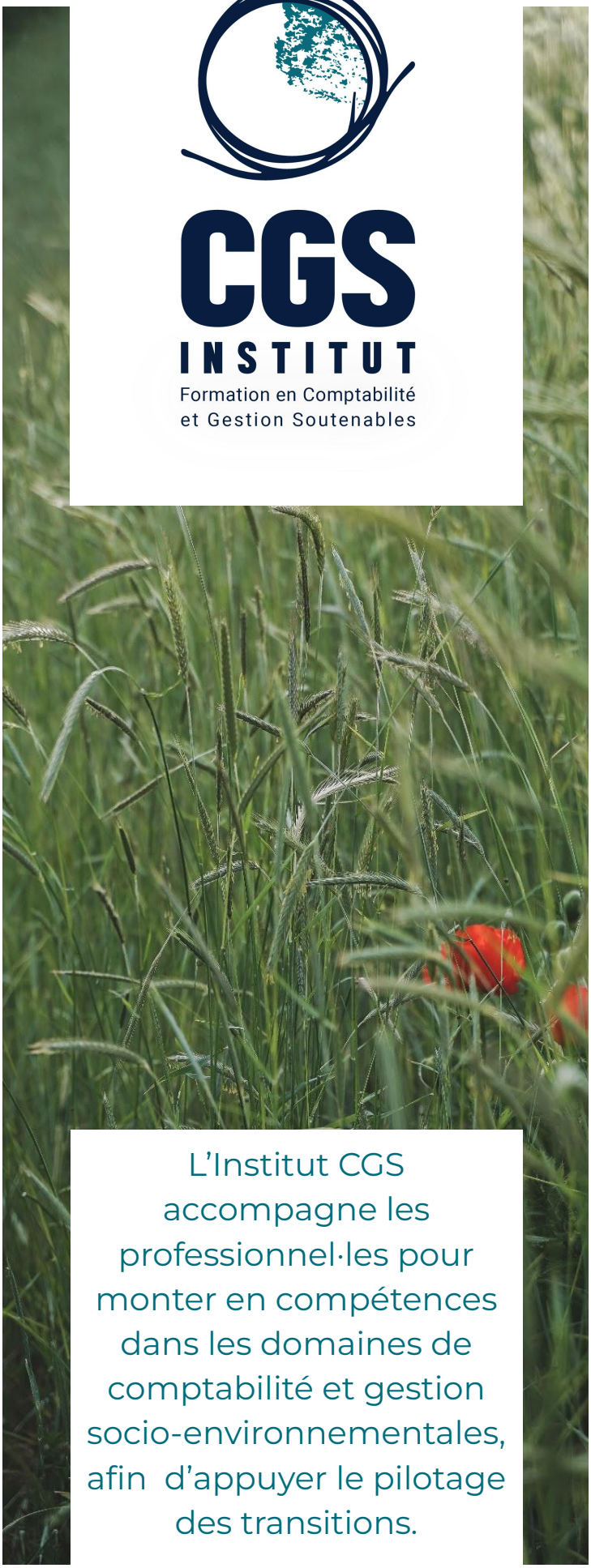
CGS
INSTITUT
Formation en Comptabilité
et Gestion Soutenables



L'Institut CGS accompagne les professionnel·les pour monter en compétences dans les domaines de comptabilité et gestion socio-environnementales, afin d'appuyer le pilotage des transitions.

# Comprendre C.A.R.E. et explorer son application aux exploitations agricoles

Les exploitations agricoles sont aujourd'hui confrontées à des enjeux croissants de préservation des sols, de biodiversité, de résilience climatique, de viabilité économique et de valorisation des pratiques agroécologiques.

Dans ce contexte, la comptabilité écologique C.A.R.E. propose un cadre permettant de mieux identifier les capitaux naturels, humains et financiers mobilisés par une activité, d'interroger leurs conditions de préservation et de rendre visibles les moyens nécessaires à leur maintien dans le temps.

Cette formation de deux jours propose une première découverte structurée de C.A.R.E., appliquée au monde agricole. Elle vise à permettre aux participant·es de comprendre les principaux concepts de la démarche et d'explorer leur application à partir de situations concrètes.

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participant·es seront capables de :

- comprendre les principes fondamentaux de la comptabilité écologique C.A.R.E. ;
- distinguer les capitaux naturels et humains mobilisés par une activité agricole ;
- comprendre la notion de préservation des capitaux et son lien avec les coûts nécessaires au maintien de leur bon état ;
- identifier les principales données utiles à l'analyse d'une exploitation ;
- mobiliser un premier raisonnement C.A.R.E. à partir d'une situation agricole réelle ;
- identifier les connaissances, données ou expertises complémentaires nécessaires avant d'envisager une mise en œuvre plus approfondie ;
- situer les apports possibles de C.A.R.E. dans des démarches de financement ou de valorisation d'actions environnementales, sans confondre C.A.R.E. avec un dispositif de certification ou de génération de crédits.

*La formation constitue un module autonome. Elle peut également préparer, si les participant·es souhaitent aller plus loin, un parcours ultérieur de formation approfondie et de mise en pratique accompagnée.*

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne :

- apports conceptuels ;
- retours d'expérience ;
- échanges entre participant·es ;
- analyses de cas.

L'approche pédagogique cherche à développer la capacité des participant·es à raisonner à partir du cadre C.A.R.E. et à identifier ce qui doit être construit en fonction de leur propre contexte.

## ÉVALUATION

L'évaluation des acquis repose sur :

- la participation aux travaux collectifs ;
- un bilan des acquis en fin de formation.

Une attestation de formation est remise à chaque participant·e.

## RESSOURCES REMISES AUX PARTICIPANT·ES

Les participants disposeront des supports pédagogiques.

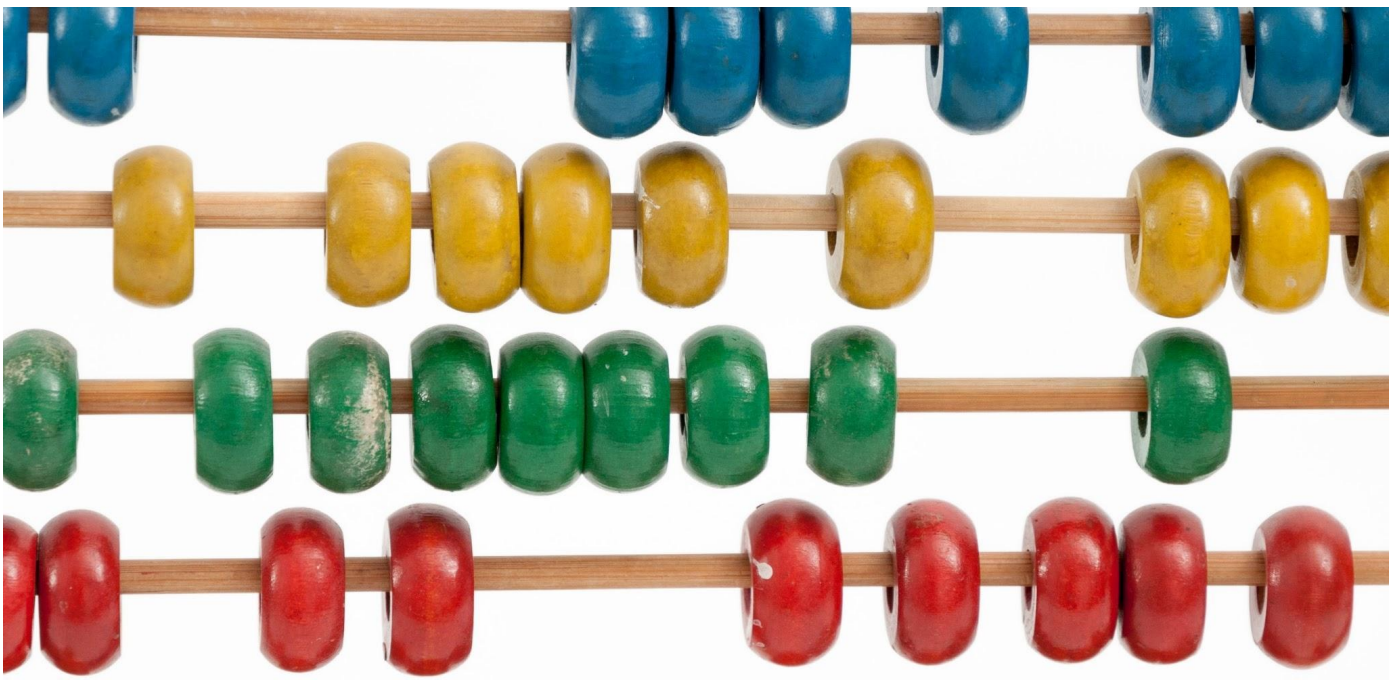
## PUBLICS CONCERNÉS

- aux agriculteurs et agricultrices ;
- aux membres de collectifs agricoles ;
- aux responsables et salariés de structures d'accompagnement ;
- aux acteur·rices engagé·es dans des démarches agroécologiques ;
- aux personnes souhaitant mieux comprendre les liens entre pratiques agricoles, préservation des ressources et modèles économiques.

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis en comptabilité n'est nécessaire.

Une connaissance du fonctionnement des exploitations agricoles ou des projets du collectif facilitera cependant les échanges.



# PROGRAMME DÉTAILLÉ

**2 jours de formation (14h), en présentiel**

*Le programme des deux journées constitue à ce stade une proposition de cadrage pédagogique. Il pourra évoluer à la marge en fonction du profil du ou de la formateur·rice retenu·e, de son expertise spécifique, ainsi que des retours de PARER sur les attentes du groupe.*
*L'objectif est de conserver un socle commun robuste : fondamentaux de C.A.R.E., retours d'expérience agricoles, données, capitaux, coûts de préservation et premiers raisonnements appliqués.*

## J1 Comprendre C.A.R.E. dans le contexte agricole

| | |
|---|---|
| **1. Introduction et interconnaissance** | • présentation des participant·es ;<br>• présentation de leurs exploitations, activités et attentes ;<br>• identification des principaux enjeux rencontrés dans le collectif ;<br>• mise en perspective des problématiques agricoles, économiques et environnementales. |
| **2. Pourquoi une comptabilité écologique ?** | • limites d'une lecture uniquement financière de l'activité ;<br>• dépendances des exploitations vis-à-vis des capitaux naturels et humains ;<br>• enjeux de préservation dans la durée ;<br>• articulation entre viabilité économique et soutenabilité. |
| **3. Les fondamentaux de C.A.R.E.** | • principes généraux de C.A.R.E. ;<br>• notion de capital ;<br>• capitaux naturels et humains et leur préservation ;<br>• notion de bon état écologique ;<br>• responsabilités et obligations de préservation ;<br>• coûts nécessaires au maintien ou à la restauration des capitaux. |
| **4. Retours d'expérience agricoles** | Présentation et discussion de plusieurs enseignements issus d'expérimentations agricoles menées avec C.A.R.E. :<br>• entrée dans une exploitation ;<br>• identification des capitaux ;<br>• mobilisation de données techniques et économiques ;<br>• définition des conditions de préservation ;<br>• construction de budgets de préservation ;<br>• difficultés rencontrées et enseignements méthodologiques. |
| **5. Premiers échanges avec le contexte du collectif** | Atelier collectif :<br>• quelles sont les principales ressources naturelles et humaines dont dépendent les exploitations ?<br>• quelles dégradations ou tensions sont observées ?<br>• quelles pratiques sont déjà mises en œuvre pour les préserver ?<br>• quels coûts ces pratiques génèrent-elles ? |

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

**2 jours de formation (14h), en présentiel**

*Le programme des deux journées constitue à ce stade une proposition de cadrage pédagogique. Il pourra évoluer à la marge en fonction du profil du ou de la formateur·rice retenu·e, de son expertise spécifique, ainsi que des retours de PARER sur les attentes du groupe.*
*L'objectif est de conserver un socle commun robuste : fondamentaux de C.A.R.E., retours d'expérience agricoles, données, capitaux, coûts de préservation et premiers raisonnements appliqués.*

## J2 Explorer une première application à partir d'une exploitation

| | |
|---|---|
| **1. Partir d'une situation réelle** | À partir d'une ou plusieurs exploitations du collectif :<br>• caractériser l'activité ;<br>• identifier les principales productions ;<br>• repérer les dépendances aux capitaux naturels et humains ;<br>• identifier les principaux enjeux de préservation. |
| **2. Mise en application de C.A.R.E. à partir du capital sol** | Le capital sol servira de fil rouge pour expérimenter les principales étapes du raisonnement C.A.R.E. :<br>• comprendre le rôle du sol dans l'activité de l'exploitation et ses principales fonctions écologiques ;<br>• identifier les dépendances de l'exploitation vis-à-vis de ce capital ;<br>• caractériser les dégradations ou risques de dégradation ;<br>• mobiliser les données disponibles pour apprécier son état ;<br>• discuter les conditions correspondant à un bon état de préservation ;<br>• identifier les actions nécessaires au maintien ou à la restauration de ce bon état ;<br>• distinguer les actions déjà mises en œuvre de celles restant à engager ;<br>• estimer les coûts de préservation associés ;<br>• mettre en évidence les éventuels écarts restant à couvrir. |
| **5. Ouverture sur les systèmes alimentaires territoriaux** | • inscription des exploitations dans un système alimentaire territorial ;<br>• rôle possible de C.A.R.E. pour rendre visibles les capitaux à préserver, les actions nécessaires et les coûts associés à l'échelle des exploitations ;<br>• intérêt de ces informations pour structurer le dialogue entre agriculteurs, collectivités, financeurs, acteurs de l'alimentation et partenaires du territoire ;<br>• premières questions à poser pour relier les enjeux des exploitations à des objectifs collectifs de territoire. |
| **6. Bilan collectif et perspectives** | • principaux apprentissages des deux journées ;<br>• données ou connaissances à approfondir ;<br>• identification des conditions nécessaires pour poursuivre ;<br>• présentation des différentes possibilités de montée en compétence et de mise en pratique. |

## Résultats attendus

À l'issue des deux journées, les participant·es disposent :

- d'une compréhension commune des principes fondamentaux de C.A.R.E. ;
- d'une première lecture des enjeux de leurs exploitations à travers les capitaux naturels, humains et financiers ;
- d'une meilleure compréhension des données nécessaires à une démarche de comptabilité écologique ;
- d'une première approche des coûts de préservation ;
- d'éléments permettant de décider s'ils souhaitent poursuivre vers une mise en œuvre plus approfondie.

## Perspectives possibles

Si le collectif souhaite poursuivre la démarche, cette formation peut être complétée ultérieurement par :

- la formation introductive C.A.R.E. proposée par le CERCES ;
- le parcours de formation à la mise en œuvre de la méthodologie C.A.R.E. proposé par l'Institut CGS ;
- des temps d'accompagnement ou de mise en pratique sur les exploitations, en complément du parcours de formation ;
- des ateliers de suivi et de retour d'expérience.

L'objectif serait de permettre aux participant·es d'approfondir progressivement leur compréhension de C.A.R.E. et, pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin, de s'inscrire dans le parcours dédié à la mise en œuvre de la méthodologie.

La capacité à mettre en œuvre C.A.R.E. de manière autonome relève d'un parcours spécifique de professionnalisation et, le cas échéant, de l'évaluation certificative associée. Cette formation de deux jours n'a pas vocation à s'y substituer.

## Des mises en œuvre dans des contextes variés

Depuis son lancement, C.A.R.E. a été mobilisé dans des contextes très différents : entreprises privées, structures de l'économie sociale et solidaire, acteurs publics, exploitations agricoles, établissements d'enseignement, institutions culturelles, organisations financières ou encore projets territoriaux.

En 2025, **43 missions opérationnelles et 31 programmes de recherche** ont été recensés. Les mises en œuvre prennent des formes diverses : certaines portent sur une partie de la démarche, tandis que d'autres vont jusqu'à la définition des états de référence, au chiffrage des actions de préservation et à leur intégration comptable.

Les expérimentations recensées montrent que C.A.R.E. est utilisé pour plusieurs finalités :

- intégrer les enjeux de préservation dans les décisions de gestion ;
- identifier et suivre les coûts nécessaires au maintien des capitaux ;
- construire des plans d'action et des trajectoires de transformation ;
- soutenir le dialogue avec les financeurs et les partenaires ;
- améliorer le pilotage opérationnel ;
- développer une gouvernance plus participative ;
- rendre visibles les besoins de préservation qui restent absents des comptes traditionnels.

Les capitaux naturels les plus fréquemment étudiés concernent les sols, le climat, l'eau, les forêts. Les capitaux humains portent principalement sur la santé, la sécurité, les conditions de travail, les compétences, l'employabilité et la formation.

## Principaux enseignements de la capitalisation

Les retours d'expérience font apparaître plusieurs enseignements communs.

**C.A.R.E. n'est pas seulement un outil de reporting.** Il sert surtout à relier les états de référence, les actions de préservation, leurs coûts et les décisions de gestion.

**La participation des personnes concernées est déterminante.** Leur implication permet de qualifier les situations, de discuter les états de référence et de construire les actions de préservation.

**La mise en œuvre demande une acculturation et un portage durable.** Plusieurs expérimentations montrent que la démarche s'affaiblit lorsqu'elle n'est pas intégrée aux fonctions ordinaires de gestion et de gouvernance.

Enfin, **C.A.R.E. conduit à déplacer la représentation de la performance** : certaines dépenses apparaissant comme de simples charges dans la comptabilité traditionnelle deviennent des coûts nécessaires à la préservation des capitaux, tandis que des besoins non financés deviennent visibles comme dettes de préservation.

## C.A.R.E. comme support de dialogue territorial

Les expérimentations agricoles montrent que C.A.R.E. peut être mobilisé non seulement comme outil de pilotage à l'échelle d'une exploitation, mais aussi comme support de dialogue entre les différents acteurs d'un territoire.

En rendant visibles les capitaux à préserver, les actions nécessaires, les coûts associés et les écarts restant à couvrir, la démarche permet de structurer les échanges entre agriculteurs, conseillers, experts, comptables, collectivités et financeurs.

Elle peut ainsi contribuer à poser collectivement des questions telles que :

- quelles ressources naturelles et humaines doivent être préservées ?
- quels objectifs de bon état retenir ?
- quelles actions doivent être mises en œuvre ?
- quels coûts supportent aujourd'hui les exploitations ?
- quelles dépenses restent à financer ?
- quels acteurs peuvent contribuer à leur prise en charge ?

Dans cette perspective, la comptabilité écologique devient un langage commun permettant de relier les réalités des exploitations, les objectifs de préservation et les mécanismes de financement ou d'action publique.



CGS
INSTITUT
Formation en Comptabilité
et Gestion Soutenables



## MODALITÉS

**Durée**
2 jours, soit 14 heures

**LIEU**
À définir

**Nombre de participant·es max** : 15

**Intervenant·e**
Formateur ou formatrice spécialisé·e en comptabilité écologique C.A.R.E. et en applications agricoles

## CONTACT

Solène Lagadec

contact@institutcgs.fr
www.institutcgs.fr

**INSTITUT DE FORMATION EN COMPTABILITÉ ET GESTION SOUTENABLES**
SIRET : 922 708 359 00018
NDA : 11756675775
**Organisme de formation certifié Qualiopi**